

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Accès aux études médicales en France pour les personnes titulaires de titres ou diplômes de santé validés dans un Etat autre qu'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse ou de la Principauté d'Andorre ou pour les personnes ayant accompli des études en vue de ces titres ou diplômes conformément à l'arrêté du 13 décembre 2019

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

atteste sur l'honneur :

- Ne pas m'être inscrit plus de 2 fois en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES ou PCEM1 ou PCEP 1)

- Ne pas avoir candidaté dans d'autres université** et candidater uniquement cette année universitaire 2024-2025 auprès de l'Université Paris Est Créteil où je me présente pour la filière Médecine

- Ne pas être inscrit en PASS ou LAS pour cette année universitaire 2024-2025

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait àle

Signature obligatoire :